



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VAL-SENNEVILLE

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 13 juin 2018 à 19 h,
au centre communautaire de Val-Senneville*

PRÉSENCES :

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
Mme Janique Boutin, conseillère de quartier
M. Réginald Béland, conseiller de quartier
M. Gino Pallagrossi, conseiller de quartier
M. Jean Simard, conseiller de quartier
M. Stéphane Dénomme, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil et commis aux communications

ABSENCES :

M. Michel Blouin, conseiller de quartier

ASSISTANCE : 3

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Val-Senneville, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre. Il est 19 h 05.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 13 juin 2018

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Réginald Béland, appuyé de M. Stéphane Dénomme de l'adopter tout en laissant le point *Varia* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2018-06-05

3- Lecture, suivis et adoptions du procès-verbal de la rencontre du 21 mars 2018

Le président offre à l'assemblée d'effectuer une lecture silencieuse du procès-verbal de la dernière rencontre. Lecture faite, il est proposé par M. Réginald Béland appuyé de M. Jean Simard de l'adopter.

Suivis :

- **Vidanges des conteneurs :** Une fois de plus, les citoyens réitèrent la demande auprès du président d'installer un conteneur supplémentaire sur le terrain du centre communautaire;
- **Amas de roches :** la Ville s'occupera de débarrasser les roches accumulées à la suite des travaux de construction de l'usine d'assainissement des eaux;
- **Manège équestre :** Un contrat de location a été signé entre une nouvelle association et la ville concernant l'utilisation du manège;
- **Descente de bateau dangereuse :** La ville aménagera la descente et enlèvera les roches dangereuses présentes dans le fond de l'eau;
- **Parc Polyval :** Une demande sera envoyée au ministère des Ressources naturelles pour la cession du terrain et du parc (rétrocédé) en tant que parc et espace vert, à la ville;
- **Bois coupé, chemins Val-du-Repos et de la Promenade :** Actuellement, le bois ne présente aucun danger. La Ville ne prévoit pas son enlèvement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2018-06-06

4- Projets en milieux ruraux

Le président, qui siège au comité de sélection des projets, donne un aperçu des subventions accordées par le PMR : 31 projets ont été présentés. Seulement 17 ont été sélectionnés dont : Parc du domaine des Eskers (25 000\$), construction et aménagement d'un terrain de soccer à l'école de Vassan (15 000 \$), manège équestre à Vassan (25 000 \$), centre communautaire St-Edmond (18 000 \$) pour l'entretien du bâtiment. Malheureusement, aucun projet ne fût soumis pour le secteur de Val-Senneville. Le président souligne qu'il serait intéressant de trouver de nouveaux projets, cependant, il est difficile de trouver des personnes bénévoles pour la réalisation de ceux-ci. Le dépôt des projets au PMR se fait en janvier de chaque année.

5- Planification 2018-2019

Le président désire connaître quels projets pourraient être soumis en prévision du prochain budget et plan triennal d'immobilisations. Il peut s'agir de l'entretien, la réparation, ou la construction d'un parc ou du centre communautaire. Une liste sera dressée lors du prochain conseil de quartier à l'automne.

6- Varia

1. **Wi-fi à la salle communautaire** : Le routeur est maintenant installé. L'Internet est disponible pour le comité des loisirs, la Maison des jeunes et le conseil de quartier;
2. **Parc BMX** : Sa construction achève. Une inauguration sera faite pour l'occasion.

7- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- a) *Entretien des chemins* : Les conseillers et citoyens présents ont une discussion sur l'entretien général des chemins lors des saisons hivernale et estivale;
- b) *Assurances pour les membres de comités* : Les comités doivent s'assurer de trouver une assurance pour ses membres. Le président fera des vérifications auprès de la ville à savoir si elle peut en offrir une.
- c) *Accès au parc-école* : Lors des jours scolaires, les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde n'ont pas accès au parc de l'école ainsi que la patinoire (sur le terrain de l'école) avant 18 h, pour cause d'assurances de l'école. Des vérifications seront effectuées auprès de la commission scolaire concernant le sujet.

8- Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 26 septembre, à 19 h, à la salle communautaire.

9- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Gino Pallagrossi de lever la séance. Il est 20 h 54.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2018-06-07

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée